
Ensemble, réimaginons le Nouveau-Brunswick

BUDGET 2021-2022

Budget 2021–2022

Publié par :

Ministère des Finances et du Conseil du Trésor
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Internet : www.gnb.ca/finances

Le mardi 16 mars 2021

Couverture :

Bureau du Conseil exécutif, Communications gouvernementales (n° 13105)

Traduction :

Traduction des débats, Assemblée législative

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Service Nouveau-Brunswick

ISBN 978-1-4605-2478-7

ISSN 0833-5680

Imprimé au Nouveau-Brunswick



Pensez à recycler!

Table des matières

| | |
|--|----|
| Introduction | 5 |
| Situation économique et financière | 6 |
| Soins de santé publics fiables | 7 |
| Éducation de première classe | 11 |
| Secteur privé dynamisé..... | 12 |
| Communautés dynamiques et viables..... | 14 |
| Environnement..... | 15 |
| Gouvernement abordable et prêt à agir..... | 17 |
| Conclusion | 18 |
| Annexe : Résumé budgétaire..... | 19 |

Introduction

Monsieur le président, bien que la pandémie de COVID-19 ait eu de profondes répercussions dans le monde entier, des jours meilleurs se profilent à l'horizon. La population du Nouveau-Brunswick se fait vacciner, et nous pouvons entrevoir la fin de la pandémie.

Je constate avec grande fierté que les gens du Nouveau-Brunswick font preuve d'une résilience incroyable durant cette période difficile. Nous y parvenons en unissant nos efforts pour le bien commun, ce qui témoigne de l'attention constante que les gens du Nouveau-Brunswick accordent à leurs amis et à leurs voisins.

Monsieur le président, notre réponse à la pandémie a toujours été et demeure réfléchie.

Au cours de la dernière année, nous avons cherché à limiter la propagation de la COVID-19. Toutefois, notre approche globale pour répondre à nos défis est demeurée inchangée. Nous avons toujours pris sans tarder les décisions difficiles qui se sont imposées. Nous avons aussi maintenu un équilibre en répondant à la nécessité d'un soutien financier immédiat, tout en gérant avec prudence l'argent des contribuables et en construisant un avenir plus radieux.

Nous avons écouté les conseils et agi en conséquence.

Nous avons rapidement pris des mesures décisives pour limiter les répercussions sur notre économie. Selon les prévisions actuelles du secteur privé, le Nouveau-Brunswick aurait en fait connu en 2020 l'un des ralentissements économiques les plus faibles du pays.

Oui, des jours meilleurs se profilent à l'horizon, mais nous sommes conscients que la pandémie de COVID-19 continuera d'exercer une grande influence sur notre vie pendant une bonne partie de l'année et qu'un appui soutenu sera nécessaire.

Alors que nous amorçons la dernière phase de la pandémie, nous savons aussi que nous amorçons la première phase de la reprise. Les défis économiques et sociaux que nous connaissions avant la pandémie n'ont pas changé, et, quant à nos priorités, il importe plus que jamais de tenir le cap.

Nous avons établi nos priorités de façon à maintenir l'équilibre entre nos besoins et nos moyens et à tenir compte de nos progrès en vue de la reprise des activités.

En ces temps vraiment incertains, je veux assurer aux gens du Nouveau-Brunswick que nous continuerons d'agir résolument pour fournir le soutien nécessaire si les circonstances changent dans les semaines et mois à venir.

Monsieur le président, c'est avec grande fierté que je prends la parole aujourd'hui pour présenter le budget de notre gouvernement. Le budget d'aujourd'hui maintient l'appui important qui permettra de relever le grand défi de santé publique de notre époque. Le budget favorise en outre une forte reprise sous le signe de la résilience.

Des progrès sont en cours aux quatre coins de notre province, et ce, grâce aux efforts d'une foule de gens talentueux. L'année qui s'est écoulée a mis en lumière non seulement les défis

qui se posent à nous, mais aussi notre capacité à nous montrer à la hauteur de la situation. Au cours de la dernière année, nous avons vu ce dont nous sommes capables et avons montré que notre province pouvait véritablement être perçue comme un chef de file mondial.

Situation économique et financière

Monsieur le président, même si la situation économique est en perpétuelle évolution, nous savons déjà que l'activité économique a diminué de façon marquée. Le Nouveau-Brunswick s'en tire toutefois relativement bien.

Au cours de l'année, les prévisions ont été régulièrement revues à la hausse au fur et à mesure que l'on comprenait les répercussions de la pandémie. Selon les prévisions actuelles du secteur privé, le PIB réel a enregistré au Nouveau-Brunswick un recul de 3,5 % en 2020, soit l'un des reculs les plus faibles du pays.

À un certain moment l'année dernière, nous avons perdu près de 50 000 emplois, mais nous avons ensuite connu une reprise rapide de l'emploi lors de la réouverture de l'économie.

C'est donc dans un contexte économique volatil que nous avons été témoins d'importantes fluctuations dans les finances publiques.

Comme nous le précisons dans le rapport du troisième trimestre publié récemment, nous prévoyons maintenant un déficit de 12,7 millions de dollars pour 2020-2021, alors qu'un excédent de 92,4 millions avait été prévu au budget.

Les recettes prévues sont de 19,7 millions de dollars inférieures aux prévisions budgétaires, principalement en raison des répercussions attendues de la pandémie de COVID-19. La différence est en grande partie attribuable aux prévisions à la baisse des recettes provenant des taxes et impôts provinciaux, des recettes des organismes et des ventes de biens et services, mais elles sont compensées par les fonds versés par le gouvernement fédéral, notamment au titre de l'Accord sur la relance sécuritaire, du Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire et du complément salarial pour les travailleurs essentiels.

Les charges totales devraient dépasser de 85,4 millions de dollars les prévisions budgétaires, la majeure partie de cette somme étant compensée par des versements provenant du fédéral au titre de l'Accord sur la relance sécuritaire, du Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire et du complément salarial pour les travailleurs essentiels en réponse à la pandémie de COVID-19.

Le ministère des Finances et du Conseil du Trésor prévoit en 2021 un rebond de la croissance du PIB réel de 2,9 %. Le déploiement du vaccin et l'assouplissement ultérieur des restrictions en matière de santé publique, puis de celles qui sont liées aux déplacements, permettront de favoriser la croissance au cours de l'année à venir. Toutefois, les prévisions comportent toujours beaucoup d'incertitude, et il faudra du temps avant de revenir au niveau d'activité économique d'avant la pandémie. D'autres renseignements sur les perspectives économiques du Nouveau-Brunswick sont fournis dans le document intitulé *Perspectives économiques, 2021–2022*.

Monsieur le président, étant donné le déficit prévu de 244,8 millions de dollars pour 2021-2022, il est présenté aux gens du Nouveau-Brunswick un plan financier qui témoigne de notre engagement à fournir le soutien nécessaire face aux pressions que la pandémie continuera d'exercer sur la province. De plus, le budget présenté aujourd'hui prépare le terrain afin de favoriser dans notre province une reprise durable fondée sur l'optimisation des ressources financières pour la population.

Selon les prévisions, les recettes augmenteront de 1,2 % en 2021-2022. La croissance des recettes pendant l'exercice sera limitée, car les transferts fédéraux diminueront lorsque le financement lié à la COVID-19 se terminera à la fin de l'exercice financier en cours.

D'après les prévisions, les dépenses augmenteront de 3,4 % en 2021-2022 puisque notre gouvernement maintiendra les dépenses à un niveau qui tiendra compte des pressions que continuera d'exercer la pandémie de COVID-19.

Monsieur le président, les effets qu'exercent sur les hommes et les femmes les décisions que nous prenons et les politiques que nous instaurons ne sont pas les mêmes. Lors de la présentation du budget de 2020-2021, j'étais fier de dire que les ministères avaient réalisé pour la toute première fois une évaluation des effets sexospécifiques.

En raison de la constante évolution des connaissances quant aux effets de nos décisions sur divers segments de la population, nous publions pour la première fois un énoncé relatif aux effets sexospécifiques. La publication d'un énoncé relatif aux effets sexospécifiques lié au budget pour 2021-2022 marque un point de départ pour la publication de renseignements sur l'incidence de mesures budgétaires précises en fonction de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) et traduit un engagement à élargir notre approche en matière de budgétisation sensible au genre.

Soins de santé publics fiables

Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick sont tous en droit de s'attendre à ce que leur système de soins de santé provincial assure un accès continu et en temps opportun à des services de santé de qualité.

Les pressions qui s'exercent actuellement au sein du système de santé du Nouveau-Brunswick et sur les personnes qui y travaillent sont immenses. Environ 30 % de nos lits d'hôpital sont occupés par des personnes âgées ayant besoin de soins qui devraient idéalement être prodigués ailleurs qu'en milieu hospitalier, tandis que nos salles d'urgence sont remplies de personnes qui devraient plutôt être prises en charge par leur fournisseur de soins de santé primaires ou qui ne peuvent être admises à l'hôpital, faute d'espace.

Notons aussi que notre population est vieillissante. D'ici à 10 ans, plus de 28 % de notre population aura plus de 65 ans, et les besoins en services de santé augmentent à mesure que les gens vieillissent. Notre main-d'oeuvre, elle aussi, est vieillissante. Le système est aux prises avec une pénurie de personnel infirmier, de médecins, de psychologues du secteur public et d'autres professionnels.

Les transferts fédéraux en matière de santé sont insuffisants et calculés selon une formule par habitant qui ne répond pas aux besoins de la population du Nouveau-Brunswick. En fait, les premiers ministres provinciaux ont demandé au gouvernement fédéral que soit établi un partenariat renforcé en matière de soins de santé.

Nous ne pouvons pas continuer à faire fi des problèmes et nous devons travailler ensemble à l'amélioration des soins de santé dans notre province.

Notre gouvernement élabore actuellement un plan et prend des mesures pour s'attaquer aux défis énoncés et à d'autres qui se posent au sein du système de santé. Nous travaillons de concert avec les gens au sein du système, les dirigeants communautaires et tous les paliers de gouvernement dans la province afin d'édifier un système de santé sécuritaire et viable qui saura répondre aux besoins actuels et futurs des patients et des collectivités.

Nous savons que nous pouvons faire mieux et nous avons réussi à le faire. Au cours de la dernière année, nous avons vu l'innovation à l'oeuvre dans le domaine de la santé. La technologie a été mise à contribution pour les rendez-vous virtuels, et, au plus fort de la crise, plus de 85 % des consultations médicales ont été effectuées par téléphone ou vidéo, ce qui prouve que les gens de notre province peuvent mener leurs activités différemment et gagner en efficacité.

Monsieur le président, nous constatons depuis cinq ans une demande accrue en matière de services de traitement des dépendances et de santé mentale ainsi qu'une augmentation des temps d'attente. De plus, nous savons que la pandémie de COVID-19 a eu des effets néfastes sur la santé mentale des gens du Nouveau-Brunswick. Selon les estimations, plus de la moitié des gens de la province sont susceptibles de souffrir de problèmes de santé mentale en raison de la pandémie, ce qui indique que les besoins à l'égard de ces services importants continueront d'augmenter.

Étant donné le caractère général et intersectoriel des déterminants sociaux de la santé et leurs effets considérables sur la santé et le bien-être dans leur ensemble, il est reconnu que les activités de plusieurs ministères touchent les questions liées aux dépendances et à la santé mentale et sont influencées par celles-ci. Voilà pourquoi notre gouvernement a publié le document intitulé *Plan d'action interministériel visant les dépendances et la santé mentale : Secteurs d'action prioritaires 2021-2025*.

Comme il est indiqué dans le plan d'action, nous adopterons un modèle de soins par paliers pour garantir des améliorations en profondeur dans tout le continuum de soins et pour nous pencher sur les lacunes au sein du système. Ce modèle est conçu de manière à être efficace et efficient et éliminera le cloisonnement dans le système. Une caractéristique clé de ce modèle sera l'établissement d'un accès rapide, le jour même, aux services de santé mentale et de traitement des dépendances par l'intermédiaire de services sans rendez-vous et de renseignements et ressources sur Internet. De plus, une large place sera accordée à la prévention et à l'intervention précoce.

Le budget présenté aujourd'hui répartit environ 7,0 millions de dollars entre plusieurs ministères pour traiter les problèmes de santé mentale de plus en plus répandus au sein de la population du Nouveau-Brunswick. Cette somme s'ajoute aux 5,5 millions que notre

gouvernement a consacré, par la voie du budget de 2020-2021, à des programmes de santé mentale au chapitre du développement social, des soins de santé et de l'éducation.

L'aide fournie au titre du budget présenté aujourd'hui comprend :

- 3,1 millions de dollars pour agir sur l'augmentation du nombre de cas complexes et du nombre d'enfants et de jeunes aux besoins élevés ainsi que sur la nécessité d'avoir des foyers de groupe et d'établir des foyers de soins professionnels qui permettront de répondre aux besoins d'enfants de moins de 12 ans ;
- 3,0 millions pour répondre à la demande grandissante de services de traitement des dépendances et de santé mentale ;
- 539 000 \$ pour le programme Retrouver son entrain, qui est géré par l'Association canadienne pour la santé mentale et conçu pour aider les adultes et les jeunes de 15 ans et plus à gérer leur tristesse, leurs symptômes de dépression légers à modérés ainsi que l'anxiété, le stress et les inquiétudes ;
- 350 000 \$ pour donner suite aux recommandations relatives à la stratégie en matière d'effectifs en psychologie en vue de remédier aux graves pénuries touchant les services de santé mentale, en particulier dans le secteur public, y compris la pénurie de psychologues en milieu scolaire ainsi qu'au sein des équipes communautaires de santé mentale et des hôpitaux.

Monsieur le président, nos régies régionales de la santé ont multiplié leurs efforts au cours des dernières années pour réaliser des gains d'efficacité et limiter la croissance des dépenses. Toutefois, l'inflation, conjuguée à une exécution améliorée des programmes, continue d'alourdir les coûts. Y contribuent également le nombre accru de patients ainsi que le prix à la hausse des fournitures médicales et chirurgicales et des médicaments.

Les régies régionales de la santé ont en outre ciblé plusieurs projets prioritaires nécessitant un soutien accru, dont les suivants :

- des postes additionnels de personnel infirmier praticien dans les régions éloignées ;
- des initiatives visant à réduire le nombre de patients sans médecin ;
- l'élargissement des services de dialyse à Fredericton ;
- des ressources en réadaptation pédiatrique.

Notre gouvernement fournira 30,0 millions de dollars en vue d'alléger les pressions financières qui continuent de s'exercer.

Les travaux de construction d'un nouveau bloc opératoire au Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont sont achevés depuis peu. Il en découle une augmentation du nombre de salles d'opération disponibles, ce qui contribuera à diminuer les temps d'attente dans tous les domaines de spécialité. Toutefois, des ressources additionnelles seront requises pour tirer profit des travaux réalisés. À cet égard, notre gouvernement fournira la somme additionnelle de 3,2 millions de dollars pour assurer la disponibilité des ressources nécessaires afin d'optimiser la capacité opératoire accrue qui a été créée.

Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick connaît toujours une pénurie de médecins. Nous poursuivons activement nos efforts en vue de recruter des médecins de famille et des

spécialistes. Nous recrutons d'ailleurs pour les centres urbains et les régions rurales. Afin de poursuivre nos efforts visant à réduire les listes d'attente pour un médecin de famille et d'améliorer l'accès aux soins, notre gouvernement investira 11,1 millions de dollars dans le recrutement de médecins pour 2021-2022.

Notre gouvernement versera, au titre de son plan de rénovation et de remplacement des foyers de soins, la somme de 10,3 millions pour l'exploitation de trois nouveaux foyers de soins. Le tout contribuera au remplacement de 214 lits de foyer de soins à Miramichi et à l'ajout de 148 nouveaux lits à Fredericton, Miramichi et Moncton.

Comme je l'ai indiqué lors du dépôt du budget de 2020-2021, tous les travailleurs paramédicaux en soins avancés immatriculés seront autorisés à exercer l'éventail complet de leurs fonctions afin d'améliorer la capacité d'intervention dans la province. Fidèle à cet engagement, notre gouvernement affectera 1,6 million de dollars au programme de travailleurs paramédicaux en soins avancés afin d'en élargir la portée et d'améliorer les soins extrahospitaliers disponibles au Nouveau-Brunswick.

Au cours des années précédentes, nous avons aussi pris des mesures pour répondre aux défis importants qui se posent dans le secteur des services à la personne relativement au recrutement et au maintien en poste du personnel. J'ai le plaisir d'annoncer que, pour aider le secteur à relever les défis, le gouvernement versera cette année près de 12,4 millions de dollars afin d'augmenter le salaire du personnel des services de soutien à domicile, des résidences communautaires et des foyers de soins spéciaux ainsi que des préposés aux services de soutien à la famille.

Au titre du budget de 2020-2021, notre gouvernement a augmenté de 5 % les taux d'aide sociale, et nous avons pris l'engagement de les indexer par la suite sur l'inflation. Ainsi, notre gouvernement versera, en 2021-2022, la somme additionnelle de 1,1 million pour augmenter les taux d'aide sociale au titre du programme d'assistance transitoire pour les célibataires aptes au travail et du programme de prestations prolongées.

Monsieur le président, depuis un an, les professionnels de la santé publique de notre province sont aux premières lignes dans la lutte contre la pandémie, et nous pouvons tous être fiers du travail admirable qu'ils réalisent durant cette période difficile. J'aimerais pouvoir dire que les pressions exercées par la pandémie sont maintenant chose du passé, mais nous savons tous qu'il nous faut maintenir les ressources à un niveau élevé si nous voulons pouvoir en franchir les dernières étapes.

Puisque les pressions qu'exerce la pandémie de COVID-19 devraient se maintenir pour une bonne partie de l'année, notre gouvernement versera 64,7 millions de dollars pour remédier à ces pressions continues. Les fonds seront notamment répartis comme suit :

- 30,0 millions pour l'immunisation de la population du Nouveau-Brunswick ;
- 15,4 millions pour le triage, les évaluations, les tests de dépistage et la recherche de contacts ;
- 4,5 millions pour le maintien des ressources au sein des équipes provinciales de gestion rapide des éclosions et de l'Équipe d'intervention COVID-19 ;
- 2,6 millions pour la gestion du nombre accru d'appels à Télé-Soins 811 ;

- 1,2 million pour assurer l'accès aux services fournis notamment par le truchement de la plateforme Soins virtuels, du programme MaSantéNB et de cyberSantéNB.

Éducation de première classe

Monsieur le président, notre gouvernement était bien en voie de transformer notre système d'éducation. Nous avons mené de vastes consultations auprès du personnel enseignant, des parents et des élèves pour cerner des possibilités d'amélioration. Or, la pandémie a mis notre système d'éducation à rude épreuve et, par le fait même, a accentué la nécessité de le transformer.

Parmi les leçons les plus évidentes tirées de la pandémie de COVID-19, mentionnons la nécessité pour les écoles d'être mieux préparées à faire la transition vers un mode d'apprentissage qui met la technologie davantage à contribution. Pour y arriver, il faut absolument qu'elles disposent des ressources et des outils appropriés.

Nous avons donc agi rapidement pour relever le grand défi de notre génération en investissant dans l'achat d'ordinateurs portables et dans l'accès à Internet afin de mieux soutenir les élèves de notre province. Notre gouvernement a aussi accordé à des familles une subvention pour les aider à acheter du matériel informatique. Plus de 7 500 élèves ont profité du programme en question depuis le début de l'année scolaire.

Notre gouvernement consacrera 1,0 million de dollars au soutien continu du programme de subvention pour l'achat d'un ordinateur portable, et, ainsi, environ 2 000 élèves bénéficieront d'un accès à la technologie pour l'année qui vient. De plus, notre gouvernement maintiendra le financement de 1,2 million visant à garder en poste les techniciens additionnels engagés pour assurer au personnel enseignant et aux élèves un niveau de soutien technique approprié.

De nos jours, l'apprentissage nécessite cependant plus que l'accès à un ordinateur. Il nécessite en outre la création d'un système d'éducation qui donne aux élèves l'accès à divers outils en ligne pour que l'enseignement soit mieux adapté à leurs intérêts particuliers.

Étant donné la croissance sans précédent qu'a connue l'apprentissage en ligne, le personnel enseignant répond à la demande en préparant davantage de cours en ligne adaptés aux besoins et aux intérêts des élèves. Nous souhaitons élargir davantage les possibilités proposées aux élèves en leur offrant une plus grande variété de cours qui correspondent à leurs intérêts et à leurs plans de vie et de carrière. Ces cours seront offerts à tous les élèves de notre province, peu importe la taille et l'emplacement de leur école et que celle-ci compte ou non du personnel enseignant spécialiste. Au cours de l'année qui vient, notre gouvernement investira la somme additionnelle de 1,7 million de dollars pour soutenir la création de possibilités d'apprentissage à distance et l'accès à celles-ci.

Monsieur le président, les investissements énoncés s'inscrivent largement dans la réponse à la pandémie de COVID-19. Or, ils continueront de porter leurs fruits pendant longtemps. La transition vers un usage accru des outils technologiques pour assurer un mode d'apprentissage mixte se poursuivra et l'offre de cours en ligne sera maintenue, ce qui

permettra aux jeunes de notre province d'acquérir les compétences qui leur seront essentielles dans un monde où le télétravail est de plus en plus courant.

Notre gouvernement sait que la modernisation du système d'éducation passe non seulement par la transformation qui s'est déjà opérée en réponse à la pandémie, mais aussi par une concentration soutenue sur les programmes actuels et leur prestation.

Notre gouvernement a pris l'engagement de porter de 16 \$ à 19 \$, d'ici à 2023, le salaire des éducatrices et éducateurs de la petite enfance ayant reçu une formation. J'ai le plaisir d'annoncer que, prenant appui sur des décisions budgétaires antérieures, nous leur accorderons une hausse salariale additionnelle de 75 ¢ l'heure, ce qui portera leur salaire à 19 \$ l'heure. La décision permet de satisfaire plus rapidement que prévu l'engagement pris par notre gouvernement et favorise le recrutement et le maintien en poste des éducatrices et éducateurs de la petite enfance qualifiés.

Le budget présenté aujourd'hui continue de développer les possibilités énoncées dans le document intitulé *Succès chez nous : Un livre vert sur l'éducation au Nouveau-Brunswick*. L'éducation des enfants et des jeunes est un investissement dans l'avenir de notre province. À l'issue de leur parcours scolaire, des personnes fières et productives dynamiseront notre secteur privé et feront progresser le Nouveau-Brunswick.

Secteur privé dynamisé

Monsieur le président, même si la pandémie a eu des conséquences majeures sur notre économie, nous nous en sommes tirés relativement mieux que bon nombre de provinces au cours de la dernière année.

Nous savons que, outre les défis immédiats posés par la pandémie, la dynamisation de la croissance dans la province est un défi de tous les instants. Au cours des 10 dernières années, la croissance économique a accusé un retard considérable. Nous devons toutefois nous rappeler que, avant la pandémie, notre économie avait pris de la vigueur. Nous connaissions une croissance démographique, et l'emploi avait atteint son plus haut niveau en 10 ans.

Or, la pandémie de COVID-19 a sapé la vigueur, et notre défi consiste donc à redynamiser le secteur privé de notre province, à retrouver notre élan, à créer les conditions propices à la croissance et à favoriser une reprise durable.

À mesure que les effets de la pandémie s'atténueront, nous devons reprendre le travail que notre gouvernement avait amorcé en adoptant une nouvelle approche visant à changer de cap et à combler l'écart de prospérité entre le Nouveau-Brunswick et le reste du Canada. Nous savons néanmoins qu'il nous faut encore appuyer à court terme les efforts en vue de la reprise des activités.

En application du *Plan d'action sur la relance et la croissance économiques*, nous avons pris un certain nombre de mesures afin de soutenir notre relance et de commencer à combler l'écart avec le reste du Canada.

L'ouverture progressive de nos frontières nous permettra de remettre l'accent sur la croissance démographique dans la province. Nous chercherons à ramener des gens du Nouveau-Brunswick au bercail et à y attirer de nouveaux arrivants. Nous connaissons tous la qualité de vie dont nous jouissons ici, et notre gestion de la pandémie, conjuguée à l'adoption accrue du télétravail, fait naître une occasion de promouvoir le Nouveau-Brunswick comme un endroit sécuritaire et abordable où vivre et travailler.

La Stratégie d'approvisionnement Le Nouveau-Brunswick d'abord, la réduction du fardeau réglementaire des entreprises du Nouveau-Brunswick et le lancement de la Stratégie sur les boissons et les aliments locaux figurent parmi les initiatives visant à assurer une reprise durable.

Monsieur le président, puisque notre secteur touristique a été l'un des secteurs les plus durement touchés au cours de la dernière année, notre gouvernement y a apporté un soutien au moyen du Programme d'incitation au voyage Explore NB. Au titre de ce programme, dont l'objectif était de favoriser les vacances dans la province en accordant aux gens du Nouveau-Brunswick un remboursement à hauteur de 20 % des dépenses engagées à cette fin, plus de 25 000 demandes ont été présentées pour des dépenses de plus de 17 millions. Nous savons qu'il faudra probablement plusieurs années avant de constater un retour aux habitudes de voyage et de dépenses pré-pandémiques. Par conséquent, afin d'assurer à notre industrie touristique un appui soutenu, j'ai le plaisir d'annoncer que nous reconduirons cette année le Programme d'incitation au voyage.

Quant au commerce, le Nouveau-Brunswick a une longue liste de réalisations à son actif. Le fait que 90 % de nos exportations provinciales sont destinées aux États-Unis présente néanmoins un défi. En comparaison, 73 % des exportations canadiennes sont acheminées vers notre voisin du Sud.

L'augmentation et la diversification de nos exportations offrent des possibilités de croissance appréciables et constituent un objectif important de notre plan de croissance économique. Le Nouveau-Brunswick vend depuis longtemps des produits et des services de qualité à l'étranger.

Notre gouvernement continuera d'investir dans des partenariats stratégiques qui offrent de nouveaux débouchés aux compagnies qui cherchent à étendre leurs activités au-delà de nos frontières. À cette fin, et à l'appui de nos objectifs en matière d'investissements du secteur privé et de croissance démographique, notre gouvernement investira dans une stratégie pluriannuelle visant à assurer une présence physique du Nouveau-Brunswick en Inde et au Royaume-Uni en vue de le faire connaître comme l'endroit idéal où vivre, étudier et investir.

Monsieur le président, le gouvernement et les entreprises ont appris pendant la dernière année à quel point il importe parfois de faire preuve de souplesse et d'adaptabilité pour fournir des services au public. Nous avons tous appris à travailler à distance. Toutefois, nous avons constaté que des lacunes nous empêchaient de donner notre pleine mesure. Nous avons appris qu'il était nécessaire d'avoir, dans toute la province, une excellente couverture des services Internet à large bande et du réseau mobile.

Comme nous l'avons constaté l'année dernière à Saint John, le nombre de cybermenaces et de cyberattaques est à la hausse. De tels problèmes ont de lourdes conséquences sur la prestation des services et peuvent miner la confiance des gens du Nouveau-Brunswick à l'égard de la protection de leurs renseignements. Je tiens à assurer aux gens du Nouveau-Brunswick que nous prenons au sérieux notre responsabilité de protéger leurs renseignements et que nous poursuivrons avec acharnement notre travail pour nous en acquitter.

Au titre du budget d'aujourd'hui, 3,0 millions de dollars seront investis pour remédier aux lacunes du réseau à large bande et continuer à faire évoluer les systèmes de sécurité de l'information dans notre province.

Depuis son arrivée au pouvoir, notre gouvernement accomplit des progrès constants en ce qui a trait à sa stratégie sur les petits réacteurs modulaires. Voilà pourquoi il investira à ce chapitre 20,0 millions de dollars afin de favoriser le développement du secteur. Cet investissement indique clairement aux investisseurs du secteur privé que le Nouveau-Brunswick est prêt à brasser des affaires. Nous sommes persuadés que cet investissement nous permettra non seulement d'appuyer le développement d'une expertise locale, mais aussi de créer une masse critique afin d'attirer les meilleurs talents qui soient, d'établir une chaîne d'approvisionnement avec les entreprises de la province et de favoriser leur croissance.

Depuis longtemps, notre secteur forestier contribue à la prospérité économique des gens du Nouveau-Brunswick. Il assure des emplois dans l'ensemble de la province et constitue souvent le principal employeur dans de nombreuses petites collectivités. Comme cela a été le cas au Québec, la tordeuse des bourgeons de l'épinette peut avoir des effets dévastateurs sur les forêts et sur l'approvisionnement en résineux. Toutefois, en investissant 3,3 millions de dollars au titre du Partenariat pour une forêt en santé, nous prenons des mesures proactives pour faire en sorte que cet insecte ne nuise pas à nos forêts et que les gens de la province et le secteur forestier continuent de jouir des avantages que procure une forêt saine et durable dont le bois pourra être récolté pour des années à venir.

Communautés dynamiques et viables

Monsieur le président, nous savons que de nombreux défis se posent à notre système de gouvernance locale. Nous devons travailler ensemble pour comprendre ces défis et leurs répercussions et pour trouver les solutions qui s'imposent. Cela est essentiel au maintien de la qualité de vie des gens du Nouveau-Brunswick. Au cours du prochain exercice, le travail

consistera en grande partie à comprendre les enjeux et à tracer la voie à suivre. Pendant que cet important travail suivra son cours, nous continuerons toutefois d'investir dans nos communautés.

Vivre dans une communauté dynamique et viable, c'est pouvoir trouver un logement sûr et abordable. Or, nous entendons trop souvent parler de nos jours du manque de logements abordables et de la croissance de l'itinérance dans notre province.

Afin de mieux comprendre les problèmes de logement qui touchent les gens du Nouveau-Brunswick, notre gouvernement procède à un examen approfondi des marchés locatifs locaux.

Or, nous n'attendons pas que l'examen soit terminé pour agir.

Dans le contexte de la nouvelle Stratégie nationale sur le logement et de l'Allocation canadienne pour le logement, notre gouvernement investira 10,8 millions de dollars pour augmenter le nombre de logements abordables dans toutes les régions de la province.

Le budget d'aujourd'hui prévoit aussi un soutien additionnel pour les femmes qui en ont besoin après avoir mis fin à une relation pour cause de mauvais traitements, que ces femmes aient des enfants ou non.

Nous verserons en outre 2,3 millions de dollars en appui au groupe de réduction de la criminalité de la GRC afin de réduire le trafic de drogues illicites dans la province. Ces mesures permettront en outre d'appuyer les objectifs énoncés dans le *Plan d'action interministériel visant les dépendances et la santé mentale : Secteurs d'action prioritaires 2021-2025*.

En complément aux efforts du groupe de réduction de la criminalité de la GRC, notre gouvernement consacrera 2,0 millions de dollars à la création d'un programme visant à accroître la sécurité des communautés.

Le programme sera consacré à l'interruption des activités de fabrication, de vente et de distribution de marchandises illicites et au démantèlement des organisations qui s'y livrent. L'unité collaborera avec les organismes d'application de la loi d'ici et d'ailleurs pour perturber et démanteler le marché clandestin, contrer le crime organisé et protéger les recettes provinciales. Cela comprendra des enquêtes concernant le cannabis, l'alcool et les substances illicites ainsi que la lutte contre le tabac de contrebande.

Environnement

Monsieur le président, notre gouvernement a pris des mesures soutenues et vigoureuses de protection de l'environnement.

Nous avons réduit de 34 % nos émissions de dioxyde de carbone depuis 2005, et nous sommes en bonne voie d'atteindre notre part de la cible nationale d'ici à 2030.

Nous avons réalisé des gains historiques au chapitre des terres protégées et conservées de notre province.

Qui plus est, nous obligeons les grands émetteurs à rendre des comptes. En effet, le système de tarification fondé sur le rendement du Nouveau-Brunswick, après l'approbation de sa date d'entrée en vigueur par le gouvernement fédéral, s'appliquera à environ la moitié des émissions de gaz à effet de serre dans la province et obligera les grands émetteurs à réduire de 10 % l'intensité de leurs émissions d'ici à 2030.

Nous sommes résolument déterminés et nous agissons de façon responsable.

Compte tenu de nos responsabilités environnementales, le 1^{er} avril, la province portera sa taxe sur les produits émetteurs de carbone de 30 \$ à 40 \$ la tonne, conformément aux exigences du filet de sécurité fédéral. En conséquence, la taxe sur le carbone augmentera de 2,21 ¢ le litre pour l'essence et de 2,68 ¢ le litre pour le diesel.

Les recettes provenant de la taxe sur les produits émetteurs de carbone seront recyclées au profit des gens du Nouveau-Brunswick. Mentionnons à cet égard la réduction déjà en vigueur du taux de taxe sur l'essence et les carburants qui contribue à protéger les consommateurs et les entreprises lors des achats à la pompe.

Notre gouvernement transférera en outre 36,0 millions de dollars au Fonds pour les changements climatiques. De plus, nous continuerons de faire en sorte que le système de distribution du gaz naturel demeure concurrentiel afin d'assurer l'égalité avec d'autres sources de chauffage domestique non assujetties à la taxe sur le carbone et que des fonds soient consacrés au développement économique dans les collectivités autochtones.

L'affectation détaillée des fonds restants prévus au budget sera annoncée plus tard au cours de la session.

Grâce au transfert versé au Fonds pour les changements climatiques, notre gouvernement soutiendra diverses initiatives, notamment :

- la recherche et le développement visant la technologie nucléaire de pointe ;
- le réaménagement de Fundy Quay ;
- la reconstruction du quai de Saint Andrews ;
- la réalisation, d'ici à décembre 2021, de 75 % des mesures énoncées dans le Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick.

Gouvernement abordable et prêt à agir

Monsieur le président, le budget présenté aujourd'hui maintient le soutien important qui permettra de relever le plus grand défi de santé publique qui se pose à notre génération.

Malgré la pandémie, nous maintenons toujours une approche cohérente en prenant des mesures décisives quand il le faut. Nous continuons aussi à gérer avec prudence l'argent des contribuables et à progresser vers une reprise forte et durable.

Toutefois, pour faire preuve de prudence, il n'est pas nécessaire d'apporter des réductions en vue de rétablir l'équilibre budgétaire dans notre province. La perspective pluriannuelle présentée aujourd'hui tient compte du fait que les effets de la pandémie seront prolongés et influenceront sur la croissance de nos recettes et de nos dépenses.

De plus, la perspective pluriannuelle montre que le retour à l'équilibre financier continuera de nous poser des défis et elle nous donne une importante vue d'ensemble alors que nous déterminons la meilleure voie à suivre après notre retour à la stabilité économique.

L'augmentation de la dette nette que nous prévoyons n'est certes pas réjouissante, mais elle peut être gérée. Selon nos prévisions actuelles, le rapport de la dette nette au PIB affichera probablement une légère diminution au cours de la période visée par la perspective pluriannuelle.

Il serait prématuré de présenter aujourd'hui un plan de retour à l'équilibre, car cela compromettrait la durabilité de la reprise économique et ajouterait à l'incertitude entourant les finances publiques.

Pour assurer une reprise durable qui sera gage d'un Nouveau-Brunswick plus fort, il convient de gérer l'argent des contribuables avec prudence, de privilégier les secteurs aux besoins les plus criants et de faire des choix stratégiques.

Perspective pluriannuelle (millions de dollars)

| | <u>Budget</u> <u>2021-2022</u> | <u>Perspective</u> <u>2022-2023</u> | <u>Perspective</u> <u>2023-2024</u> |
|--|-----------------------------------|--|--|
| Recettes | 10 380 | 10 423 | 10 560 |
| Charges | 10 625 | 10 719 | 10 780 |
| Excédent (Déficit) | (245) | (296) | (220) |
| (Augmentation) Diminution de la dette nette | (241) | (235) | (163) |
| Rapport dette nette-PIB (pourcentage) | 36,4 % | 35,9 % | 35,4 % |

Conclusion

Monsieur le président, nous avons beaucoup appris au cours de la dernière année.

Nous unissons nos forces pour nous entraider pendant la période difficile que nous vivons.

Nous avons montré au reste du monde ce que nous pouvons accomplir.

Ces expériences me rappellent les propos de Winston Churchill, qui a dit : Or, ce n'est pas la fin ; ce n'est même pas le début de la fin, mais c'est peut-être la fin du début.

Nous savons que nous devons tenir le cap pour surmonter le plus grand défi de notre génération. Même lorsque la pandémie sera chose du passé, nous devons maintenir notre concentration et notre discipline afin de stimuler une croissance durable et viable.

Notre approche porte des fruits, la cadence s'accélère, et, ensemble, nous réimaginons le Nouveau-Brunswick.

Merci.

ANNEXE : RÉSUMÉ BUDGÉTAIRE

ÉTAT COMPARATIF DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT

Milliers

\$

| | <u>Exercice se terminant le 31 mars</u> | | |
|--|---|-------------------|--------------------|
| | 2021 Prévisions | 2021 Révisées | 2022 Prévisions |
| Recettes | | | |
| Compte ordinaire..... | 9 839 358 | 9 855 412 | 9 834 711 |
| Compte de capital..... | 38 873 | 30 295 | 52 936 |
| Compte à but spécial..... | 91 591 | 90 751 | 128 738 |
| Organismes de services spéciaux (nettes)..... | 97 077 | 78 905 | 158 138 |
| Gains du fonds d'amortissement..... | 211 170 | 203 050 | 206 030 |
| Recettes totales | 10 278 069 | 10 258 413 | 10 380 553 |
| Charges | | | |
| Compte ordinaire..... | 9 342 171 | 9 456 835 | 9 639 791 |
| Compte de capital..... | 124 071 | 127 640 | 135 682 |
| Compte à but spécial..... | 97 694 | 96 255 | 130 017 |
| Organismes de services spéciaux (nettes)..... | 102 390 | 72 177 | 164 836 |
| Amortissement des immobilisations corporelles..... | 519 337 | 518 177 | 555 051 |
| Charges totales | 10 185 663 | 10 271 084 | 10 625 377 |
| Excédent (Déficit)..... | 92 406 | (12 671) | (244 824) |

ÉTAT COMPARATIF DE L'ÉVOLUTION DE LA DETTE NETTE
Milliers
\$

| | <u>Exercice se terminant le 31 mars</u> | | |
|--|---|----------------------------|----------------------------|
| | 2021 Prévisions | 2021 Révisées | 2022 Prévisions |
| Dettes nettes - Début de l'exercice..... | (13 810 476) | (13 922 045) | (13 891 124) |
| Changements durant l'exercice | | | |
| Excédent (Déficit)..... | 92 406 | (12 671) | (244 824) |
| Investissement dans les immobilisations corporelles..... | (482 446) | (474 585) | (551 005) |
| Amortissement des immobilisations corporelles..... | <u>519 337</u> | <u>518 177</u> | <u>555 051</u> |
| (Augmentation) Diminution de la dette nette..... | 129 297 | 30 921 | (240 778) |
| Dettes nettes - Fin de l'exercice..... | <u>(13 681 179)</u> | <u>(13 891 124)</u> | <u>(14 131 902)</u> |
| Rapport entre la dette nette et le PIB..... | 34,7 % | 37,3 % | 36,4 % |

RECETTES TOTALES
2021-2022
Milliers
\$

| <u>MINISTÈRE</u> | <u>COMPTE ORDINAIRE</u> | <u>COMPTE DE CAPITAL</u> | <u>COMPTE À BUT SPÉCIAL</u> | <u>ORGANISMES DE SERVICES SPÉCIAUX</u> | <u>TOTAL</u> |
|---|--------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|---|---------------------|
| Agriculture, Aquaculture et Pêches..... | 10 661 | - | - | - | 10 661 |
| Assemblée législative..... | 495 | - | - | - | 495 |
| Autres organismes..... | 667 746 | - | - | - | 667 746 |
| Développement social..... | 81 491 | 50 | 698 | - | 82 239 |
| Éducation et Développement de la petite enfance..... | 33 565 | - | 54 090 | - | 87 655 |
| Éducation postsecondaire, Formation et Travail..... | 182 886 | - | 3 075 | 4 387 | 190 348 |
| Environnement et Gouvernements locaux... | 3 803 | - | 45 500 | - | 49 303 |
| Finances et Conseil du Trésor..... | 8 453 665 | - | 716 | - | 8 454 381 |
| Gouvernement général..... | 2 835 | - | - | - | 2 835 |
| Justice et Sécurité publique..... | 223 842 | - | 16 143 | - | 239 985 |
| Opportunités Nouveau-Brunswick..... | 19 545 | - | 300 | - | 19 845 |
| Ressources naturelles et Développement de l'énergie..... | 82 188 | 100 | 4 807 | - | 87 095 |
| Santé..... | 76 599 | - | 1 500 | - | 78 099 |
| Société de développement régional..... | - | - | - | 169 548 | 169 548 |
| Tourisme, Patrimoine et Culture..... | 3 540 | - | 2 659 | 2 087 | 8 286 |
| Transports et Infrastructure..... | 7 351 | 52 786 | 650 | 85 600 | 146 387 |
| Total partiel | 9 850 212 | 52 936 | 130 138 | 261 622 | 10 294 908 |
| Gains du fonds d'amortissement..... | - | - | - | - | 206 030 |
| Opérations intercomptes..... | (15 501) | - | (1 400) | (103 484) | (120 385) |
| RECETTES TOTALES | 9 834 711 | 52 936 | 128 738 | 158 138 | 10 380 553 |

ÉTAT COMPARATIF DES RECETTES AU COMPTE ORDINAIRE PRÉVUES SELON LA PROVENANCE

Milliers
\$

| | Exercice se terminant le 31 mars | | |
|---|----------------------------------|------------------|--------------------|
| | 2021 Prévisions | 2021 Révisées | 2022 Prévisions |
| Taxes et impôts | | | |
| Impôt sur le revenu des particuliers..... | 1 902 000 | 1 813 000 | 1 748 000 |
| Impôt sur le revenu des sociétés..... | 367 900 | 352 200 | 358 900 |
| Taxe sur les minéraux métalliques..... | 1 900 | - | 1 000 |
| Impôt foncier provincial..... | 538 000 | 544 000 | 554 000 |
| Taxe de vente harmonisée..... | 1 538 300 | 1 454 500 | 1 529 700 |
| Taxe sur l'essence et les carburants..... | 206 000 | 183 000 | 197 500 |
| Taxe sur les produits émetteurs de carbone..... | 129 000 | 114 000 | 127 000 |
| Taxe sur le tabac..... | 124 000 | 139 000 | 128 000 |
| Taxe sur le pari mutuel..... | 500 | 500 | 500 |
| Taxe sur les primes d'assurance..... | 61 400 | 61 500 | 62 000 |
| Taxe sur le transfert de biens réels..... | 28 000 | 39 000 | 31 000 |
| Taxe sur le capital des corporations financières..... | 25 000 | 25 000 | 25 000 |
| Droit sur le cannabis..... | 7 000 | 6 500 | 6 800 |
| Pénalités et intérêts..... | 14 500 | 16 500 | 17 000 |
| Total partiel - taxes et impôts | 4 943 500 | 4 748 700 | 4 786 400 |
| Produits de placements..... | 245 926 | 246 293 | 273 683 |
| Licences et permis..... | 163 028 | 160 850 | 162 893 |
| Vente de biens et services..... | 475 275 | 450 036 | 474 551 |
| Redevances..... | 70 085 | 69 155 | 70 085 |
| Recettes des organismes..... | 169 200 | 128 280 | 167 600 |
| Amendes et peines..... | 6 605 | 6 651 | 6 844 |
| Recettes diverses..... | 75 519 | 79 545 | 78 045 |
| TOTAL - RECETTES DE PROVENANCE INTERNE..... | 6 149 138 | 5 889 510 | 6 020 101 |
| Subventions inconditionnelles – Canada | | | |
| Paiements de péréquation..... | 2 210 279 | 2 210 279 | 2 274 357 |
| Transfert canadien en matière de santé..... | 860 159 | 860 377 | 880 700 |
| Transfert canadien en matière de programmes sociaux..... | 308 633 | 308 711 | 316 000 |
| Autres..... | 1 866 | 1 866 | 1 866 |
| Total partiel - subventions inconditionnelles – Canada | 3 380 937 | 3 381 233 | 3 472 923 |
| Subventions conditionnelles – Canada..... | 324 486 | 599 907 | 357 188 |
| TOTAL - SUBVENTIONS DU CANADA..... | 3 705 423 | 3 981 140 | 3 830 111 |
| Total partiel | 9 854 561 | 9 870 650 | 9 850 212 |
| Opérations intercomptes..... | (15 203) | (15 238) | (15 501) |
| TOTAL - RECETTES AU COMPTE ORDINAIRE..... | 9 839 358 | 9 855 412 | 9 834 711 |

CHARGES TOTALES

2021-2022

Milliers

\$

| <u>MINISTÈRE</u> | <u>COMPTE ORDINAIRE</u> | <u>COMPTE DE CAPITAL</u> | <u>COMPTE À BUT SPÉCIAL</u> | <u>ORGANISMES DE SERVICES SPÉCIAUX</u> | <u>TOTAL</u> |
|---|-------------------------|--------------------------|-----------------------------|--|-------------------|
| Agriculture, Aquaculture et Pêches..... | 45 455 | 340 | - | - | 45 795 |
| Assemblée législative..... | 32 494 | - | - | - | 32 494 |
| Autres organismes..... | 370 091 | - | - | - | 370 091 |
| Bureau du Conseil exécutif..... | 13 216 | - | - | - | 13 216 |
| Cabinet du premier ministre..... | 1 507 | - | - | - | 1 507 |
| Développement social..... | 1 366 609 | 12 000 | 2 665 | - | 1 381 274 |
| Éducation et Développement de la petite enfance..... | 1 410 942 | 500 | 52 889 | - | 1 464 331 |
| Éducation postsecondaire, Formation et Travail..... | 668 600 | 2 286 | 3 075 | 4 785 | 678 746 |
| Environnement et Gouvernements locaux..... | 153 776 | 1 000 | 45 500 | - | 200 276 |
| Finances et Conseil du Trésor..... | 29 570 | - | 716 | - | 30 286 |
| Gouvernement général..... | 930 189 | - | - | - | 930 189 |
| Justice et Sécurité publique..... | 310 094 | - | 14 135 | - | 324 229 |
| Opportunités Nouveau-Brunswick..... | 53 012 | - | 300 | - | 53 312 |
| Ressources naturelles et Développement de l'énergie..... | 101 284 | 4 100 | 4 677 | - | 110 061 |
| Santé..... | 3 070 938 | 25 850 | 1 500 | - | 3 098 288 |
| Service de la dette publique..... | 655 000 | - | - | - | 655 000 |
| Société de développement régional..... | 65 153 | 41 250 | - | 176 375 | 282 778 |
| Tourisme, Patrimoine et Culture..... | 61 835 | 10 700 | 2 640 | 2 060 | 77 235 |
| Transports et Infrastructure..... | 330 200 | 575 388 | 1 920 | 85 100 | 992 608 |
| Dépenses totales | 9 669 965 | 673 414 | 130 017 | 268 320 | 10 741 716 |
| Investissement dans les immobilisations corporelles..... | (13 273) | (537 732) | - | - | (551 005) |
| Opérations intercomptes..... | (16 901) | - | - | (103 484) | (120 385) |
| Amortissement des immobilisations corporelles..... | - | - | - | - | 555 051 |
| CHARGES TOTALES | 9 639 791 | 135 682 | 130 017 | 164 836 | 10 625 377 |